

ABONNEMENTS

Canada et États-Unis

UN AN..... \$2.00

SIX MOIS..... \$1.00

Étranger (Union postale.)

UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES. "

AVIS

TOUTE DEMANDE DE
CHANGEMENT D'ADRESSE
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE
DE L'ANCIENNE ADRESSE.

Téléphone : 712

J.-P. Tardivel, Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Foye près Québec

N.-D. DE QUEBEC

SAMEDI 21 JUILLET 1900

EN CHINE

S. M. Kouang-Sou, empereur de Chine.

Il était réservé au souverain le plus libéral qu'ait eu la Chine d'assister à l'effondrement de son immense empire. Il n'est plus du reste, depuis longtemps, qu'un souverain en tutelle, une sorte de roi faipéant que fait agir la vieille impératrice Tsou-Hsi. L'empereur Kouang-Sou, qui s'appelait Tsai-Tien, est âgé de vingt-huit ans. Il est né en 1872, fils de Tchien-Fing et de Tsi-Han. La mort de son oncle Tunh-Fehi le fit monter sur le trône en 1875. Lorsqu'il eut atteint sa majorité, en 1889, l'impératrice Tsou-Hsi le maria à sa nièce Yek-Ho-Na-La et l'écarta du pouvoir, en lui donnant ce ministre habile que fut Li-Hung-Tehang. Il essaya vainement, en 1898, de secouer le joug en s'associant aux desseins des jeunes mandarins libéraux qui voulaient transformer l'Empire du Milieu. Cette révolution fut empêchée par des mesures de répression énergique. Le Fils du Ciel fut enfermé dans son palais comme atteint d'une maladie incurable et il y a six mois on lui fit signer un décret nommant le petit Pou Tsing comme son successeur au trône.—

L'Eclair, de Paris.

S. M. Tsou-Hsi, impératrice de Chine.

L'impératrice douairière de Chine a été comparée par les uns à Agrippine et par les autres à Marie-Thérèse. Ses ennemis lui reprochent d'avoir contribué, par le soulèvement des Boxers, à mettre son Empire dans l'état piteux où nous le voyons ; ses partisans assurent que si la Chine peut encore être sauvée, ce sera par cette vieille dame jaune, mystérieuse et toute-puissante, qui restera comme l'une des figures les plus remarquables de notre temps. Elle s'appelle Tsou-Hsi et est née en 1834, de race tartare. Elle n'est, en réalité, ni impératrice ni douairière. Vendue comme servante au vice-roi de sa province, elle se fit adopter par son maître qui la donna en cadeau à l'empereur Tchien-Fing ; elle ne tarda pas à s'élever au grade de favorite, puis à celui d'épouse en second. L'empereur étant mort, elle s'empara du pouvoir avec le titre de régente. En 1875 elle plaça sur le trône un de ses neveux enfant, l'empereur actuel Kouang-Sou, derrière lequel elle continue à mener les destinées de l'Empire du Milieu.—

L'Eclair, de Paris.

Les Boxers.

Un fonctionnaire européen qui a séjourné

trois ans à Pékin, communique au *Matin*, de Paris, les renseignements suivants :

Il y a trois années, lorsque je suis arrivé en Chine, les Boxers étaient de simples brigands uniquement organisés pour le pillage des villages et pour l'assassinat des voyageurs. Ce n'est que depuis quinze ou seize mois au plus que leur rôle est devenu politique et que le parti nationaliste chinois— car il y a un parti nationaliste en Chine— eut l'idée de faire servir la hardiesse et l'audace des Boxers à un but politique.

En l'espace de trois ou quatre mois, on assista alors à ce spectacle étrange et presque bouffon ; des gens qui, la veille, couraient les grands chemins et détroussaient les passants, furent organisés par des agents du gouvernement en sociétés de gymnastique, avec des statuts, des réunions générales, des convocations hebdomadaires, comme une véritable association européenne.

C'est là le premier motif de la très grande popularité dont jouissent les Boxers dans le nord de la Chine. Le second motif est qu'ils ont à leur tête des chefs adroits, éloquents et possédant au suprême degré l'art de parler à l'imagination ignorante des foules.

Vous ne pourriez vous imaginer à quelles roueries enfantines, à quels procédés extraordinaires ces grands prêtres du "boxisme" ont parfois recours pour recruter des adeptes.

C'est ainsi qu'ils sont arrivés à persuader à des villages entiers du Chan-Tung que lorsqu'on est boxer, on se trouve, par suite d'un pouvoir surnaturel, complètement à l'abri des balles de fusil, "ces petits diables étrangers", comme les appellent les Chinois.

Pour prouver leur dire, les chefs des Boxers avaient recours à la méthode charlatanesque que voici : ils se plaçaient à cent mètres d'une escouade de soldats dont ils avaient chargé eux-mêmes les fusils avec des balles en bois gris imitant assez bien l'acier. Ils se faisaient mettre en joue et commandaient le feu. Naturellement, ils se portaient aussi bien après l'exécution qu'avant, et les peuplades ignorantes s'inscrivaient d'enthousiasme sur les registres des Boxers.

L'hiver dernier, ils trouvèrent autre chose qui leur réussit encore mieux : ils promirent que toutes les provinces d'où on expulserait les étrangers seraient exemptes de neige et de pluie. C'est alors que, dans le Chan-Tung, commencèrent les assassinats des missionnaires, les brutales expulsions d'étrangers, la persécution contre les chrétiens et tout ce qui s'en est suivi.

Le hasard voulut que, par je ne sais quelle bizarrerie du destin, les Boxers tinrent parole : il ne tomba pas, en effet, un flocon de neige ni une goutte de pluie dans tout le Chan-Tung ; il y fait un froid sec et sain ; au contraire,

toutes les provinces environnantes furent transformées en vastes marécages et recouvertes de six pieds de neige. Vous jugez si, à la suite d'un si merveilleux exploit, les Boxers jouirent d'une autorité considérable en Chine !

Mais le point important, celui sur lequel il faut bien insister et qu'il faut bien imprimer dans l'esprit du public européen, c'est que l'agitation, on peut même dire, je crois, la révolte d'aujourd'hui, n'est pas une agitation antidynastique, n'est pas une révolte contre le gouvernement chinois ; c'est une agitation contre les étrangers. On ne crie pas : *A bas le gouvernement !* on crie : *A bas les étrangers !*

La meilleure preuve que je puisse vous en donner, c'est de vous montrer un ordre de convocation de Boxer.

Voici :

Société impériale très droite et très harmonieuse des Boxers.

Membre Un Tel,

Vous êtes convoqué pour telle date et vous devrez vous trouver à tel endroit. Exaltez la dynastie. Tuez les étrangers. Si vous désobéissez à cet ordre, vous perdrez votre tête.

Une personne très au courant, dit-on, des affaires chinoises, donne, dans *L'Eclair*, de Paris, cette explication du dernier soulèvement :

Il ne faut pas ignorer qu'aujourd'hui plusieurs de ces sociétés secrètes, qui existent en Chine, ont pour foyer immédiat le Yun-nan et pour centre éloigné de direction le comité panislamique de Constantinople et les grands personnages de la Mecque. Toutes ces sociétés ont pour but l'islamisation de la Chine et pour premier mot d'ordre la haine féroce des chrétiens ; elles sont toutes dirigées contre la Russie au Nord et contre la France au Sud.

Sous différents noms, tels que Doun-Gang, Hœy-Hœy, etc., ces Chinois, dits Boxers, s'enrôlent dans des groupes, qui, tous les jours, à l'heure du soleil couchant, se réunissent dans des endroits plus ou moins cachés pour y prêter un serment composé d'imprécations que je résume en ces termes :

"Egorger les chrétiens, confisquer leurs biens, brûler les objets de leur culte, supplicier les Chinois chrétiens qui refuseront d'abjurer, etc."

Ce serment répété tous les jours, cinquante ou cent fois, par les adeptes, avec un entraînement tout spécial et avec des accents de fureur, ne tarde pas à s'implanter dans le cerveau du Chinois pour y devenir une prière de malédictions et y créer, par voie d'accumulation, un délire antichrétien d'une effroyable intensité. Ce Chinois, aussi rapidement transformé, est devenu une sorte de bête fauve ; il est, désormais, poussé par une idée fixe de meurtre et de déprédation.

En même temps, des Derviches de Tartarie, parlant chinois, parcourent, en diverses sens, les régions chinoises où règne l'islam, s'arrêtent dans les marchés ou sur les places de grandes agglomérations de foules, récitent des versets du Koran, enseignent au peuple qu'Allah est le Dieu vainqueur des chrétiens exécrés par lui, et qu'il apprend à ses fidèles à les écraser et à les réduire en servitude. Ces derviches anathématisent les cloches des églises chrétiennes dont le son incommode Allah dans le ciel ; Allah, dans sa colère, fait éclater le tonnerre et les effroyables perturbations atmosphériques qui bouleversent si fréquemment la Chine.

D'autres Derviches du Yun-nan et d'Afghanistan parcourent les régions du sud de la Chine et y anathématisent les chrétiens, comme étant la cause de la famine dans l'Inde, et maudissent la vapeur, la navigation, la locomotion par le chemin de fer, comme des œuvres du Diable et de l'Enfer.

C'est à peu près le catéchisme élémentaire du prosélytisme islamique. Point d'autre théologie, mais de la haine, de la férocité. La propagande est d'autant plus efficace qu'elle est plus simple.

La mission russe de Vassilief, en 1878, avait évalué le nombre de mahométans en Chine à 10 millions ; d'après le calcul fait par le Comité panislamique de Constantinople, en 1898, le nombre de mahométans a dû s'élever à 80 millions — chiffre sans doute exagéré, mais cette exagération est symptomatique, elle trahit l'enivrement causé à Constantinople par la rapidité des progrès.

"Si jamais, dit un rapport adressé à l'empereur de Russie par M. Vassilief, la Chine, qui renferme au moins le tiers de la race humaine, venait à se convertir au mahométisme, tous les rapports politiques du vieux monde se trouveraient considérablement modifiés. La religion de Mahomet s'étendant de Gibraltar à l'océan Pacifique pourrait de nouveau menacer la civilisation chrétienne ; en outre, l'activité pacifique du peuple chinois, activité profitable à tous les autres peuples, étant surexcitée par un fanatisme énergique, pourrait peser comme un joug sur toutes les autres nations."

L'Europe en Chine.

A propos des événements actuels de Chine, nous trouvons dans l'excellente *Semaine Religieuse* d'Aire de pénibles mais très justes réflexions ; elles ressortent de la situation ; elles sont dans tous les esprits sérieux ; on ne les trouvera nulle part mieux exprimées :

Il en est qui s'étonnent du mouvement redoutable qui se produit en Chine contre les étrangers. "Les droits de la civilisation, disent-ils, sont

sacrées et imprescriptibles, ”.

“ Sans doute, mais reste à savoir quel genre de civilisation l'Europe a jusqu'ici apporté au Céleste Empire. Certes, ce n'est pas l'Angleterre, avec son malfaisant opium, qui peut prétendre à l'honneur d'avoir civilisé les Chinois. La France elle-même, ou plutôt un trop grand nombre de ses représentants, officiels ou autres, n'ont-ils pas là-dessus de graves reproches à s'adresser ?

“ N'est-il pas vrai, trop souvent, que nous n'exportons guère que nos vices ? Ne donnons-nous pas d'ordinaire à ces étrangers jaloux, dont l'œil malveillant a le regard singulièrement aigu, le spectacle de champions d'une civilisation prétendue supérieure qui descendent, par leur indigne conduite, au-dessous des barbares ? Seuls jusqu'ici, ou à peu près, nos héroïques missionnaires ont su faire comprendre là-bas ce que doivent être de vrais civilisés. Mais leur œuvre n'est-elle pas souvent compromise par le triste exemple de leurs compatriotes, et contrecarrée par leurs basses intrigues ? Nous posons ces questions sans oser y répondre. Mais, à voir ce qui se passe souvent dans nos colonies, nous ne sommes pas surpris que les Chinois, tout en rendant aux missionnaires l'hommage qu'ils méritent, les englobent dans leur haine pour ces “diables d'Occident”, trop prompts peut-être à justifier ce titre de toutes les manières.

“ L'erreur de nos gouvernants a toujours été de croire qu'on peut s'imposer par la force seule à un grand peuple de 400 millions d'hommes : les corps se courbent sous la pression brutale des conquérants, mais l'âme reste indépendante et fière. Il s'y amasse lentement des ferments de haine qui, tôt au tard, viennent à éclore ; alors ce sont, comme aujourd'hui, les insurrections en masse, les massacres de tout ce qui est étranger. Ce qui se passe en Chine devrait être pour l'Europe une salutaire leçon : c'est par de grands exemples et par l'influence lente mais efficace de la religion qu'on parvient à civiliser et à dompter un peuple. Les Romains jadis le comprenaient bien. Et c'est avec une entente merveilleuse du tempérament, du caractère et des besoins des conquies, qu'ils leur appliquaient un régime d'une souplesse rare, jamais le même, toujours varié, spécial, et qu'ils tenaient compte des légitimes susceptibilités du vaincu. Certes, nous avons encore, en cette matière, quelque chose à apprendre. Voudra-t-on le comprendre en haut lieu ? — H. ”

Louis Eumène, jeune Français, l'auteur du vol sacrilège commis dans l'église de Saint-Lambert, près Montréal, a eu son procès devant M. Choquet qui l'a condamné à six ans de bague. L'honorable magistrat a déclaré qu'il lui a infligé cette peine relativement légère parce que le coupable avait aidé à la police à retrouver le saint Ciboire et les hosties consacrées. On suppose que cet horrible vol a été commis dans un but de chantage, dans l'espoir d'extorquer de l'argent à M. le curé de Saint-Lambert.

Pendeurs de Canadiens

Le 11 juillet, il y a eu une petite scène à la chambre des Communes d'Ottawa, à propos d'un certain M. Wood, percepteur des douanes de Sa Majesté à Saint-Jean d'Iberville, province de Québec.

M. Wood, est un Anglais tory, type féroce.

Il y a des Tories qui sont simplement encroûtés. Il y en a d'autres qui voudraient, *pendre* littéralement, leurs adversaires politiques. Pour eux, le remède à tous les maux, et le grand moyen d'action sociale, c'est la corde.

M. Wood appartient à l'école des Tories pendeurs.

Voici son affaire, telle que M. D. Monet, député de Laprairie-Napierville, l'a exposée à la chambre.

Au mois de mars dernier, ce M. Wood eut une vive altercation avec un journalier de Saint-Jean, nommé Poitevin, à l'occasion des émeutes causées par les élèves de McGill. Naturellement, de part et d'autre, on dit des sottises. Poitevin exprima l'espoir que tous les soldats canadiens envoyés en Afrique seraient tués, souhait manquant absolument de charité, Wood répliqua que les Anglais avaient pendu des gens comme Poitevin en 1837-38, et qu'ils auraient dû en pendre davantage.

Une querelle entre un journalier et un percepteur de douanes de troisième classe n'a aucune importance en soi ; et l'affaire aurait pu en rester là. Mais les journaux se sont emparés de l'incident. Le *Canada français*, de Saint-Jean, et la *Patrie*, de Montréal, crurent devoir reproduire les propos de M. Wood en les commentant avec sévérité.

M. Wood voulut s'expliquer publiquement.

A la date du 28 juin, il écrivit une lettre au *News*, de Saint-Jean, lettre qu'il signa en sa qualité d'employé public : “ H. W. Wood, percepteur des douanes. ”

Au lieu d'exprimer quelque regret de s'être laissé emporter par la colère au point de proférer des paroles blessantes à l'égard des Canadiens-français, il entreprit de justifier sa conduite.

Etant parfaitement à froid, trois mois après sa querelle avec Poitevin, il s'exprima comme suit :

“ M. le rédacteur. — Après avoir lu la lâche attaque que le *Canada Français*, de cette ville, vient de faire contre moi dans un récent numéro, et l'exposé exagéré qu'en a fait la *Patrie* du 26 du courant, il devient nécessaire que je précise mon attitude pour ceux dont je désire conserver le respect.

“ Demeurant au milieu d'une population dont la moitié au moins sympathise avec les Boers, laquelle a parlé trahison tous les jours depuis le commencement de la guerre d'Afrique du sud, et s'est réjouie des revers subis par les armes anglaises, il n'y a rien d'étonnant qu'un homme né loyal sujet britannique, et qui a continué de l'être pendant plus de cinquante ans, soit devenu furieux à force d'entendre des remarques déloyales.

“ Après avoir entendu l'un de ces gens sympathiques aux Boers dire que le gouvernement n'avait pas le droit d'envoyer des soldats en Afrique ; que nos braves gars n'avaient pas d'affaire là, et qu'il espérait qu'ils seraient tous tués, et que pas un d'eux ne reviendrait jamais au pays, je lui fis la re-

marque suivante : Que les Anglais en avaient pendu plusieurs comme lui en 1837, et qu'ils auraient dû en pendre davantage.

“ Maintenant, si le bonnet convient au rédacteur du *Canada-Français*, ou à tout autre qui lira ceci, lui ou ceux-là sont libres de le mettre.

“ Mon observation s'adressait à des hommes tels que ceux qui sympathisent avec les Boers et dont il est fait mention plus haut, et non pas à des gens comme le major Pelletier, le Dr Fiset, et les autres braves fils du Canada, qui sont allés dans l'Afrique du sud, et dont la conduite a été telle qu'elle excite le juste orgueil de tous les loyaux sujets britanniques.

“ Je dois dire, pour conclure, que j'ai été fonctionnaire pendant plus de dix ans, que j'ai été sobre et assidu à mon devoir ; et n'ai jamais volé le gouvernement même d'un farthing. Si dans ces circonstances le gouvernement juge à propos de me destituer parce que je suis loyal et que j'ai observé le serment d'allégeance que j'ai prêté et qu'il me répugne d'entendre des propos déloyaux sans protester, il me faudra me soumettre ; mais je n'aurai pas de honte et ne serai pas obligé de me réfugier à l'étranger. ”

On était donc en face, non d'un homme en colère qui profère des sottises en réponse à d'autres sottises ; mais d'un employé public qui vient, froidement, exprimer des sentiments de haine féroce contre la moitié, au moins, des citoyens avec lesquels il vient officiellement en contact.

Un tel employé, cela est manifeste, n'a pas l'impartialité voulue pour remplir convenablement les devoirs de sa charge.

Aussi M. le député de Laprairie-Napierville a-t-il eu grandement raison d'appeler l'attention du gouvernement sur cette lettre et de demander que l'on remplace M. Wood, s'il est constaté, après enquête, que la lettre est authentique.

En effet, cette lettre est atroce.

M. Wood prétend, d'abord, que la moitié au moins de la population au milieu de laquelle il vit, *sympathise avec les Boers*, et *parle trahison*.

Est-ce donc un crime de sympathiser avec les Boers ?

Comme l'a fort bien dit M. Monet :

“ Est-ce que Morley, Bryce, Clarke et une foule d'hommes d'Etat, en Angleterre, sont des traîtres pour avoir déclaré publiquement que cette guerre du Sud-Africain est une guerre injuste ? Le *Stop the War Committee* formé en Angleterre parle-t-il autrement que les Canadiens-français qui sympathisent avec les Boers ? Et les 125 députés anglais qui se sont opposés aux subsides de cette guerre ne l'ont-ils pas fait parce qu'ils sympathisent avec les Boers ? ”

Il faut que messieurs les Tories du Canada apprennent, enfin, qu'ils ne peuvent pas accuser impunément de *trahison* les Canadiens-français qui, après tout, expriment, au sujet de cette guerre, la même opinion qu'expriment publiquement des Anglais éminents que personne n'oserait appeler *traîtres*.

Comme eux, nous trouvons cette guerre souverainement injuste ; comme eux, nous voulons que les deux républiques sud-africaines conservent leur indépendance ; et comme eux nous avons le droit d'exprimer cette opinion hautement et librement.

Quant au souhait qu'aurait exprimé Poitevin, que tous les Canadiens envoyés en Afrique fussent tués, personne, parmi nous, ne voudrait le former sérieusement ; car un tel souhait man-

que absolument, non de loyauté envers la couronne anglaise, mais de charité chrétienne. Il est fort probable que Poitevin lui-même ne l'aurait pas formulé à froid.

On ne doit pas souhaiter la mort de son prochain, même lorsqu'on est vaincu que son prochain fait fausse route.

Dans le cas actuel, ce qu'il fallait souhaiter, c'était que tous les Canadiens envoyés en Afrique fussent pris tout de suite par les Boers, fussent bien traités par eux, comme prisonniers, pour être renvoyés sains et saufs dans leurs foyers, après la guerre.

Malheureusement, ce sont les Anglais, les Irlandais et les Ecossais, plutôt que les Canadiens, qui paraissent avoir eu le talent ou la bonne chance de tomber comme prisonniers entre les mains des Boers.

* * *

Non seulement M. Wood prétend que la moitié de ses concitoyens *parle trahison*, mais que tous ceux qui sympathisent avec les Boers méritent la corde.

En effet, il dit : “ Mon observation s'adressait à des hommes *tels que ceux qui sympathisent avec les Boers*. ”

Et quelle est son *observation* qui s'applique à tant de Canadiens-français ; qui s'applique réellement à tous les Canadiens-français, à part “ le major Pelletier, le Dr Fiset et les autres braves fils du Canada qui sont allés dans l'Afrique du Sud ” ? La voici :

Les Anglais ont pendu plusieurs comme ceux-là en 1837 et ils auraient dû en pendre davantage.

On a beau dire et beau faire, voilà la pensée qu'exprime froidement cet employé public : Tous les Canadiens qui sympathisent avec les Boers, tous ceux qui ne sont pas allés les combattre, méritent la corde.

Comme l'a très clairement démontré M. Bourassa, il est impossible de torturer la lettre de M. Wood de façon à la faire dire raisonnablement autre chose.

Le gouvernement va-t-il tolérer que ses employés écrivent de pareilles horreurs dans les journaux ?

C'est ce que nous verrons.

Sir Wilfrid Laurier a promis que le gouvernement allait s'occuper sérieusement de l'affaire.

Encore une fois, il faut féliciter M. Monet d'avoir saisi la chambre de cet incident, et M. Bourassa de l'avoir vigoureusement appuyé.

Il va sans dire que M. Foster, chef de l'opposition tory en l'absence de sir Charles Tupper, et M. Clarke Wallace, chef des Orangistes, ont pris la défense du nommé Wood.

MM. Foster et Wallace ont accusé M. Bourassa d'avoir faussé le sens de la lettre de M. Wood, en démontrant que son *observation* à Poitevin s'applique à tous ceux qui sympathisent avec les Boers. Et M. Wallace est allé jusqu'à dire que c'est Poitevin qui doit être puni, et non Wood. (Voir *House of Commons Debates, Unrevised edition*, pages 10103 et suivantes.)

La conversion des protestants

AUX ETATS-UNIS

Dans son numéro du 30 juin, le *Catholic Columbian*, de Columbus, Ohio, publie l'entrefilet suivant :

" Que faisons-nous pour obtenir la conversion des 60,000,000 de protestants dont nous sommes entourés ? "

La feuille de Columbus ne donne aucune réponse à cette question. Elle se contente de la poser. Il est donc permis de conclure que, dans l'opinion du rédacteur du *Columbian*, les catholiques des Etats-Unis ne font à peu près rien pour obtenir la conversion des soixante millions, non pas de protestants, mais de non catholiques, de néo-païens dont ils sont entourés.

De vrais protestants, croyant sincèrement à certains dogmes du christianisme, mais séparés de l'Eglise par l'erreur et le schisme, il n'en reste guère aux Etats-Unis.

Dans son numéro du 12 juillet, notre confrère, M. Arthur Preuss, directeur de l'excellent *Review*, de Saint-Louis, reproduit la question du *Columbian* et y répond comme suit :

" Divisés en plusieurs camps, nous nous querellons. Nous singeons les méthodes et les façons d'agir des protestants, et nous encourageons, dans nos sociétés, des momeries et des bouffonneries (1). Nous rognons les vérités de notre sainte religion afin de pouvoir les placer sur le lit de Procuste des préjugés protestants. Nous nous nourrissons des journaux quotidiens à sensation, en négligeant une saine lecture catholique, et nous devenons ainsi, pratiquement, des missionnaires non catholiques. "

De toute évidence il faudrait un changement radical aux Etats-Unis, avant que les catholiques de ce pays puissent raisonnablement espérer la conversion de leurs voisins non catholiques.

D'un autre côté il n'est que juste de signaler, d'après le *Catholic Citizen*, (30 juin) la formation, à Chicago, d'une ligue dite *Catholic Converts' League*, ayant pour objet de perfectionner, chez ses membres convertis au catholicisme, la connaissance de la religion catholique, de stimuler leur zèle, de répandre la foi catholique par des efforts personnels, par la distribution de livres, périodiques, etc, de soutenir ceux qui font des sacrifices pour la foi, etc.

Si des sociétés de ce genre se généralisaient parmi les catholiques des Etats-Unis, et si elles fonctionnaient sérieusement, selon le programme exposé plus haut, nos coreligionnaires de là-bas pourraient répondre autrement que par le silence ou par des aveux terribles à la question : " Que faisons-nous pour convertir les non catholiques qui nous entourent ? "

Et, à ce propos, les catholiques du Canada peuvent-ils se rendre le témoignage de faire tout en leur pouvoir pour obtenir la conversion de leurs concitoyens protestants et non catho-

(1) Notre confrère fait sans doute allusion aux cérémonies ridicules, sentant la franc-maçonnerie ; coups de maillet, signes, mots de passe, secret, excentricités d'initiation, etc, qui se sont introduites dans certaines sociétés catholiques.

ques ? Ne sommes-nous pas divisés en camps ennemis, même sur des questions qui intéressent directement le salut des âmes, comme la question des écoles ?

Ne sommes-nous pas portés à voiler quelque peu la vérité catholique dans la crainte de froisser les protestants ?

N'avons-nous pas une peur folle de paraître trop catholiques ?

Et, par dessus tout, donnons-nous tous et toujours le bon exemple aux protestants qui nous entourent ?

Il est bon de voir ce qui se passe chez le peuple voisin, mais il est plus profitable encore d'examiner, de temps à autre, sa propre conscience.

A PROPOS DE JUGES

Un conflit a surgi entre la législature de la province de Québec et la chambre des Communes, d'un côté, et le sénat fédéral, de l'autre, à propos de la nomination de juges.

Une des nombreuses anomalies de notre très imparfaite constitution veut que les provinces organisent les tribunaux, mais que le gouverneur général, sur l'avis des ministres fédéraux, nomme les juges, et que le parlement fédéral vote leur traitement.

Selon nous, l'organisation des tribunaux, la nomination des juges et la question de traitement auraient dû être laissées aux gouvernements provinciaux.

Mais, pour cela, et pour d'autres services encore, les provinces auraient dû se réserver une bien plus large part des revenus généraux du pays.

Ceci soit dit en passant.

En vertu de la disposition constitutionnelle dont nous avons parlé plus haut, la législature de Québec a voté naguère une loi créant trois nouveaux juges de la cour supérieure à Montréal.

Il est bien possible, comme le prétendent les conservateurs, qu'avec une meilleure organisation de nos tribunaux on aurait pu se dispenser de ces trois nouveaux juges.

Certains juges ont probablement trop peu à faire, tandis que d'autres sont surchargés de besogne.

Toujours est-il que le Barreau de Montréal se plaint de l'insuffisance des juges en cette ville et des lenteurs qui en résultent. Le public aussi en souffre, croyons-nous.

La législature de Québec a cru que le remède était, non de faire une nouvelle distribution des tribunaux, mais de créer trois nouveaux juges à Montréal.

La législature de Québec a eu peut-être tort. Il est possible que les libéraux, en créant ces trois nouvelles places de juges, avaient surtout en vue la nomination de trois de leurs amis comme titulaires. La constitution permet, malheureusement, la nomination de partisans politiques aux postes les plus élevés de la magistrature ; et les deux partis en profitent, invariablement, pour placer leurs amis.

Mais même en admettant l'inutilité de cette création de nouveaux juges à Montréal, nous trouvons que le sénat d'Ottawa a eu tort de rejeter le bill présenté par le gouvernement fédéral

et voté par les Communes, faisant droit à la demande officielle de la législature de la province de Québec.

Il y avait peut-être abus ; mais c'est à Québec, non à Ottawa, que l'abus devait être corrigé.

Il faut être très jaloux des droits provinciaux, si nous ne voulons pas qu'on nous mène peu à peu à une véritable union législative.

Nous n'admettons pas le principe libéral qu'on a le droit d'avoir tort. On n'a jamais le droit d'avoir tort ; personne n'a ce droit, pas plus les peuples et les législatures que les individus.

Mais de ce que je n'ai pas le droit d'avoir tort, il ne s'en suit pas que tout le monde possède le droit de me ramener dans le bon chemin, même par les moyens de rigueur, s'il le faut.

Encore une fois, c'était à Québec, et non à Ottawa, qu'il fallait corriger l'abus, si abus il y avait.

LA DOCTRINE CATHOLIQUE

Dans un autre article nous félicitons cordialement M. D. Monet d'avoir saisi le parlement fédéral de l'affaire Wood.

Notre devoir de journaliste impartial nous impose l'obligation de déclarer que nous trouvons inacceptable un passage du discours qu'il a prononcé en cette occasion.

Cette obligation nous paraît d'autant plus urgente que ce discours a été publié dans divers journaux, notamment dans le *Soleil*, de samedi dernier.

Voici le passage en question, d'après la version officielle des Débats, page 10099 :

" M. l'Orateur, il peut y avoir une différence d'opinion sur l'appréciation des événements de 1837 au point de vue religieux ; la doctrine catholique rendant pratiquement injustifiable une rébellion, même contre un tyran ; mais c'est l'Arbitre suprême des oppresseurs et des victimes qui doit décider ce côté de la question. Pour nous, nous n'avons qu'à envisager les sacrifices généreux de ceux qui ont exposé leur vie et versé leur sang pour la conquête de la liberté politique. Hommes par l'insuccès de leurs efforts, mais demi-dieux par la magnanimité du sacrifice, et nous vénérions leur mémoire pour l'héritage sacré qu'ils nous ont légué. "

Nous ne voulons pas discuter, aujourd'hui, le côté politique de cette question : savoir, la part qu'on doit attribuer au mouvement de 37-38 dans la conquête de nos libertés politiques.

Nous ne voulons pas, non plus, débattre la question de savoir si l'on doit admirer ceux qui ont pris part à ce mouvement ; ou condamner les chefs et plaindre les victimes.

Ces questions-là, nous les avons discutées assez souvent pour que nos lecteurs connaissent notre sentiment.

Le seul point sur lequel nous voulons insister, c'est le côté religieux de la question.

M. Monet a voulu, sans doute, se mettre en règle avec l'autorité de l'Eglise dans le passage de son discours que nous venons de citer. Sa déclaration, croyons-nous, ne répond pas à son intention.

Sans doute, Dieu seul connaît le fond des cœurs ; Lui seul peut mesurer le degré de culpabilité de chaque âme humaine.

Mais il n'en est pas moins vrai que l'Eglise catholique est l'interprète autorisé et infaillible de la loi de Dieu ; de la loi naturelle aussi bien que de la loi révélée.

C'est donc d'après l'enseignement de l'Eglise qu'il faut juger, non pas de la culpabilité des individus, mais de la moralité *in se* des actes humains.

En d'autres termes, un homme qui enfreint un enseignement de l'Eglise peut être plus ou moins formellement coupable, selon les circonstances, selon les lumières et les grâces qu'il a reçues ; il peut même être tout à fait innocent, s'il est dans l'ignorance invincible. C'est là le secret de Dieu. Mais il n'en est pas moins vrai que l'infraction de la loi de l'Eglise est toujours une infraction matérielle de la loi de Dieu, un acte mauvais, *in se*, par conséquent.

Dès lors, un mouvement révolutionnaire condamné par l'Eglise est un mouvement réellement condamnable *in se* ; bien qu'il nous soit impossible de déterminer le degré de culpabilité de chacun de ceux qui ont pris part à ce mouvement.

La doctrine catholique, conforme à la loi de Dieu qui ordonne le respect des autorités établies, justifie rarement la rébellion à main armée, parce que la rébellion à main armée est rarement justifiable. Mais elle justifie la rébellion quand la rébellion est réellement justifiable aux yeux de Dieu dont l'Eglise, nous le répétons, est l'interprète autorisé et infaillible.

L'Eglise, par ses docteurs, nous enseigne clairement quelles conditions doivent se trouver réunies pour qu'une rébellion soit justifiable.

Soyons certains que tout soulèvement à main armée qui se produit en dehors de ces conditions ne saurait être justifié.

PUBLICATIONS REÇUES

Les origines de la Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus au Canada, 1700-1900, par l'abbé Lionel Lindsay, aumônier des Ursulines de Québec. Brochure in-8, ornée d'une douzaine de gravures. 71 pages. Prix 0.25 cents.

Manuel de droit commercial théorique et pratique de la province de Québec, par Mathieu A. Barnard, avocat au Barreau de Montréal. Montréal, C. Théoret, éditeur, 11 et 13 rue Saint-Jacques, 1900. Un volume in-8 de 144 pages. Prix : relié en toile \$1.00. En vente chez tous les libraires. Le but que l'auteur s'est proposé en publiant cet opuscule est de vulgariser la connaissance de nos lois commerciales et d'en faciliter l'enseignement dans nos collèges et académies. Deux avocats éminents de Montréal, MM. J. J. Beauchamp et Gustave Lamothe, dans des lettres qu'on trouve au commencement du volume, déclarent que l'auteur a parfaitement réussi.

La Province de Québec, publié par le département de l'agriculture de la province de Québec. 1900. Un volume de XIV-352 pages. C'est M. Arthur Buies qui est l'auteur de ces pages toutes bourrées de renseignements utiles sur notre province, sa géographie, ses ressources, ses industries, etc. Une excellente carte de la Province est annexée à l'ouvrage.

Vingt-huit soldats du premier contingent canadien viennent d'être rapatriés, à cause de maladie. Parmi ces vingt-huit il n'y a pas un seul Canadien-français. Cela prouve que Jean-Baptiste est particulièrement vigoureux..... Ou bien, cela prouve autre chose.

L'UNIQUE MYSTÈRE

Extrait d'un article de Pierre l'Ermitte, dans la *Croix*, de Paris :

Au fond de la religion, il n'y a guère qu'un mystère, et il pourrait s'énoncer en ces simples mots : *Dieu aime l'homme !* Dieu l'être infini, l'artiste vertigineux qui a jeté, comme en se jouant, les astres à travers des immensités... Dieu se penchant vers la misérable créature que nous sommes, et lui disant : " Mes délices, à moi, c'est d'être avec vous, enfants des hommes !... "

Dès qu'on admet cette vérité mystérieuse : " Dieu aime l'homme ", il faut s'attendre à tout. Sur terre, malgré nos lâchetés et nos égoïsmes, quand nous aimons, nous devenons capables de tout. Regardez une mère qui aime son enfant, un ami qui aime son ami, un soldat qui aime son pays... une sorte de puissance transfiguratrice semble veiller en eux ; et, à l'heure du danger, ils iront d'un bond jusqu'aux frontières mêmes de la Mort, et ils les dépasseront, si cela est nécessaire, car l'amour est plus fort que la Mort !

Et si l'amour inspire ces dévouements dans nos égoïstes poitrines mortelles, que doit-il accomplir quand il a comme théâtre la sublimité d'un Cœur de Dieu !... On devine alors qu'il faut s'attendre à tout, à l'Incarnation, à la Rédemption, à l'Eucharistie qui semble être comme la frontière infinie de l'Amour infini.

La fête du Sacré Cœur, c'est la fête de tout cela... C'est le rayon d'amour entrevu au milieu de nos haines... le sourire mouillé de larmes au-dessus de nos désespérances... c'est Dieu tendant une fois encore les bras à l'Humanité en lui disant : " Si tu savais... si scires !... tâchez donc de vous aimer les uns les autres... "

Choses d'Autriche-Hongrie

(Correspondance de la *Croix*.)

Vienne juin 1900.

Slaves et Allemands

Tous les jours, le lecteur français trouve dans son journal quelques dépêches qui l'entretiennent des embarras de l'Autriche, des luttes entre les Allemands et les Tchèques, de la crise parlementaire et de l'obstruction, des rapports de la Hongrie et de l'Autriche. Par ailleurs, tout le monde en Europe commence à se préoccuper du sort de la monarchie austro-hongroise ; les uns ont confiance et croient qu'elle vivra ; les autres estiment que ses instants sont comptés et que le jour de l'enterrement du vieil empereur sera aussi celui des funérailles de son empire.

Ces questions sont-elles assez familières à notre public français pour qu'il puisse prendre intérêt aux nouvelles que chaque jour lui apporte ? Je l'ignore. De mon temps, l'enseignement de l'histoire était déplorable en ce qui regardait l'Autriche. Le *Larousse*, qui a décidément besoin d'être remanié à fond, contient des indications bien étranges. On y lit, par ex-

emple : Erlau, ville d'Autriche, située en Hongrie, ce qui est aussi bien trouvé que Anvers, ville de Hollande, située en Belgique.

Ces erreurs correspondent à un état de choses disparu depuis cinquante ans. Trois *causeries* dont je m'efforcerais de bannir tout pédantisme et tout appareil d'érudition ennuyeuse, suffiront pour mettre les choses au point et permettre au lecteur de se familiariser avec le problème austro-hongrois qui sera un de ces jours le gros embarras de l'Europe et une menace de guerre universelle bien plus redoutable peut-être que la question d'Orient.

Commençons par l'Autriche proprement dite et par la lutte des deux races qui s'y disputent le premier rang, c'est-à-dire les Slaves et les Allemands.

L'Autriche — nous ne parlons pas aujourd'hui de la Hongrie — n'est pas un pays unifié comme la France. Parmi les différents duchés, archiduchés, royaumes ou, pour être plus moderne, parmi les différentes provinces qui la composent, les unes sont habitées, en totalité ou en grande majorité, par des peuples de race germanique qui parlent allemand ; les autres sont habitées par des peuples de race slave qui parlent le tchèque, le slovène, le polonais, le ruthène, idiomes de la famille slave. Mais je n'ai pas besoin de le dire, il n'existe pas de langue qui s'appelle l'autrichien.

La Basse-Autriche et Vienne, la Haute-Autriche et Salzbourg, la Carinthie, la plus grande partie de la Styrie, parlent allemand. Les deux tiers de la Bohême, les trois quarts de la Moravie parlent tchèque.

Il y a soixante ans, ces Tchèques de Bohême et de Moravie étaient un peuple presque ignoré de l'Europe. Opprimé pendant deux cents ans par les Allemands, il avait à peu près complètement oublié sa langue maternelle. Le Tchèque qui voulait devenir quelque chose, professeur, avocat, juge, fonctionnaire, employé de l'Etat ou d'une administration particulière, s'empressait de se germaniser et d'oublier sa langue maternelle pour apprendre l'allemand. Les ouvriers, les pauvres gens de la ville et de la campagne étaient les seuls gardiens de la langue tchèque qui allait périr.

Le prince de Metternich disait que les Tchèques étaient un peuple de brasseurs et le prince de Schwarzenberg n'avait pas honte de déclarer qu'un Tchèque était un chien muet quand il ne savait pas l'allemand.

A cette époque, les Tchèques se croyaient finis ; on n'aurait pas trouvé cent hommes dans leur pays pour exprimer l'espoir que cette nationalité écrasée pût se relever un jour. Or, cela arriva pourtant.

Quelques professeurs, non pas de ces intellectuels qui ne jurent que par l'Allemagne, mais des professeurs patriotes, publièrent des grammaires tchèques, des histoires du peuple tchèque, des recueils de vieilles chansons tchèques. Le patriotisme qui sommeillait, se réveilla. On continua à apprendre l'allemand, mais tout le monde voulut apprendre la langue maternelle qui fut remise en honneur. Quand un peuple retrouve sa langue, il retrouve du même coup sa nationalité. C'est ce

qui arriva en Bohême et en Moravie.

Si donc on demande ce que c'est qu'un Tchèque, la réponse est celle-ci : les Tchèques sont un peuple de famille slave comme les Russes, mais catholique romain, établi dans la Bohême et la Moravie et faisant partie de l'empire d'Autriche. C'est un peuple ressuscité destiné à un bel avenir.

Il est peut-être plus difficile aux hommes de se dessaisir d'un privilège que de renoncer à un droit.

La Constitution autrichienne stipule que les droits de toutes les nationalités de l'Autriche sont égaux. Mais les Allemands se font une habitude séculaire de regarder les Tchèques comme des inférieurs. Ils n'admettent pas que ceux-ci deviennent leurs égaux, ni que la langue de ceux-ci obtienne les mêmes droits que la langue allemande. Quand les Tchèques étaient tous ouvriers cordonniers, terrassiers, balayeurs, et, dans l'armée, ordonnances des officiers de race allemande, ils étaient bien obligés de se soumettre.

Aujourd'hui, ils sont aussi instruits que les Allemands, beaucoup plus actifs qu'eux, leur émancipation économique est parachevée, enfin ils sont le nombre. En conséquence, ils n'obéissent plus, ils combattent pour leurs droits et les Allemands pour leurs privilèges.

Telle est l'origine de la lutte entre Tchèques et Allemands, ou si vous voulez entre Slaves et Teutons en Autriche.

Voici maintenant sur quel terrain cette lutte s'est engagée et se poursuit :

Les Allemands disent : " Nous sommes le peuple le mieux doué de la Bohême et de la Moravie, c'est notre langue qui doit rester la langue officielle de l'administration, des tribunaux ". Les Tchèques, au contraire, veulent l'égalité des deux langues.

On aura peine à croire que les Allemands se révoltent quand on parle d'exiger la connaissance de la langue tchèque des fonctionnaires qui s'en vont dans des districts où personne n'entend l'allemand.

Leur idée est celle de Metternich, de Schwarzenberg : je suis la race supérieure, j'administre, je juge, j'instrumente dans ma langue ; c'est à la race inférieure de s'arranger pour me comprendre ; quant à moi, je n'ai pas à me mettre à la portée du " chien muet. "

Dans le pays, c'est-à-dire en Bohême et en Moravie, les rapports des deux populations sont tendus. Au Parlement, la guerre continue entre les représentants des deux races ennemies.

Ainsi donc, on peut déjà se faire une idée de la situation.

Sans parler de la Hongrie qui constitue un monde à part avec ses 20 millions d'habitants, nous voyons l'Autriche elle-même divisée en deux camps : d'un côté 9 millions d'Allemands veulent être les maîtres de 12 millions de Slaves, Tchèques, Slovènes, Ruthènes, Polonais, à la tête desquels marchent les Tchèques.

Les Allemands, ou du moins un grand nombre d'entre eux, jettent les yeux vers l'empire allemand ; les Tchèques penseront peut-être un jour à la Russie qui est slave comme eux. Tout cela peut très mal finir.

Autrefois et aujourd'hui

L'œuvre néfaste de la presse

Le correspondant de la *Croix*, de Paris, M. F. de Bernhardt, écrit de Londres, à la date du 15 juin, ces très remarquables réflexions sur l'inconcevable changement survenu dans le caractère du peuple anglais :

En 1852, la frégate le *Birkenhead*, ayant à bord un fort détachement de soldats anglais à destination de l'Inde, donna contre un écueil à quelques milles du cap de Bonne-Espérance, et aussitôt une large voie d'eau se déclara dans ses flancs. Le navire était perdu. Le capitaine ordonna de procéder au sauvetage des femmes et des enfants, très nombreux à bord de sa frégate. Pendant ce temps, le commandant du détachement faisait ranger ses soldats sur le pont du bâtiment.

Pas un seul de ces hommes jeunes et vigoureux ne songea à prendre la place des faibles qui allaient vivre tandis qu'il était face à face avec la mort. Lorsque la dernière embarcation, avec sa frêle cargaison, eut été mise à la mer, l'officier fit présenter les armes pour saluer une dernière fois le pavillon britannique qui flottait au grand mât, justement fier d'abriter de tels hommes et le détachement tout entier descendit dans l'abîme. Ce courage à froid, ce respect jusqu'à la mort de la discipline militaire constituent, à mes yeux, le plus admirable trait d'héroïsme qu'aucun corps de troupes ait jamais accompli. Les journaux anglais du temps l'enregistrèrent sans commentaires — il n'en était pas besoin — et la population du Royaume-Uni en prit connaissance avec un sentiment de légitime fierté, sans se départir de son calme et de sa dignité.

Quelques années plus tard, en Crimée, on eut ce spectacle incomparable d'une armée anglaise faisant assaut d'héroïsme avec une armée française. Les batailles de l'Alma et d'Inkermann figurent glorieusement dans l'histoire. Sans doute, dans les deux cas, la victoire fut déterminée par un brillant mouvement des troupes françaises, mais l'intrépidité des Anglais sur le champ de bataille fut hautement appréciée par les généraux et les soldats français, bons juges en pareille matière. Alors encore, la presse britannique rapporta avec simplicité des faits d'armes qui parlaient pour eux-mêmes, tandis que l'attitude des compatriotes des soldats de Crimée restait pleine de convenance.

Puis vint la révolte des Cipayes avec ses épisodes dramatiques. L'histoire ne contient pas de fait plus poignant, de trait plus héroïque que la défense de Lucknow, par la colonne commandée par Havelock et Outram. Sans doute, l'Angleterre apprit avec un vif sentiment de soulagement que les assiégés avaient échappé au massacre dont les menaçaient les Cipayes révoltés, mais elle ne témoigna pas sa joie par des manifestations puériles et touchant à la folie.

Quel homme de bonne foi oserait prétendre que les événements militaires qui se déroulent depuis huit mois dans l'Afrique Australe peuvent soutenir la comparaison avec les hauts faits

que je viens de citer ? Que voyons-nous, en effet ? Deux petits peuples aux prises avec un empire gigantesque ; 250,000 soldats luttant contre 30,000 paysans qu'ils ne peuvent réduire. Et, pourtant, les légers succès que les généraux anglais obtiennent de temps en temps font éclater à Londres et dans toute l'Angleterre des transports de joie qui touchent au délire. Pas un seul drapeau ne fut arboré à l'occasion de la prise de Sébastopol dont le siège avait duré un an, et au moment où j'écris, la ville de Londres est encore toute pavée pour célébrer l'entrée de Lord Roberts dans Prétoria qui n'a pas été défendue !

Il y a un phénomène dont nous devons chercher la cause. Elle n'est pas difficile à trouver. C'est l'œuvre de la presse, de cette presse anglaise, autrefois si indépendante, si honnête, aujourd'hui livrée presque tout entière à des capitalistes sans scrupule. Malheureusement, l'influence des journaux a grandi en raison inverse de leur honnêteté. Ils sont aujourd'hui tout-puissants. Ce sont eux qui, pour servir les intérêts des capitalistes dont ils sont la propriété et les organes, ont poussé le peuple anglais à cette guerre inique. Pour l'empêcher d'avoir des remords, ils l'ont grisé avec de la gloire de mauvais aloi comme d'autres le grisent avec de l'alcool frelaté. Ils l'ont exalté par des victoires factices. Ils ont inventé des succès qui n'existaient point. Pas plus tard qu'avant-hier, ils annonçaient la capture de 1500 prisonniers boers, laquelle n'existait que dans l'imagination trop fertile d'un journaliste jingoïste. Les fausses nouvelles sont à l'ordre du jour. Rarement j'ai vu une décadence plus rapide et plus complète que celle de la presse anglaise. Si l'on n'avise pas bientôt, le mal sera sans remède.

UNE QUESTION LITURGIQUE

(De la *Semaine religieuse*, de Cambrai.)

Au mois de décembre 1899, publiant la réponse de la Sacrée Congrégation des Rites à une question assez mal posée, nous avons conclu, "sauf meilleur avis", après avoir rapporté le texte du Cérémonial des évêques, auquel la Sacrée Congrégation renvoyait, qu'il était permis à l'orgue de soutenir la voix du prêtre pendant le chant de la Préface et du Pater. C'était aussi l'avis du *Canoniste contemporain*.

Ce n'est point celui des *Ephemerides liturgicæ* que nous venons de consulter. Le Cérémonial des évêques ne permet à l'orgue, disent-elles, de se faire entendre que dans les parties de la messe chantées par le chœur, comme l'*Introït*, le *Kyrie*, le *Gloria*, etc., mais non dans celles chantées par les ministres sacrés, comme l'*Épître* et l'*Évangile* par le diacre et le sous-diacre la *Préface* et le *Pater* par le prêtre.

L'autorité dont les *Ephemerides liturgicæ* jouissent à Rome, nous avait engagé à les interroger à ce sujet ; cette même autorité nous impose le devoir de faire connaître leur sentiment.

LES PIEUVRES

(De la *Croix*, de Paris)

Les pêcheurs des îles de la Manche désignent, sous le nom de *pieuvre*, le peuple commun (*Octopus vulgaris*).

En temps ordinaire, ce mollusque céphalopode vit sporadiquement sur le littoral de la Manche et de l'Océan où il vient pondre, et où sa voracité qui s'attaque justement à tous les animaux marins recherchés des pêcheurs, l'a rendu, pour ces derniers, un objet d'horreur.

Néanmoins, jusqu'à ces dernières années, le voisinage des pieuvres, tout en étant désagréable, était jusqu'à un certain point, supportable, parce qu'elles ne s'étaient pas encore multipliées au point d'exercer des ravages.

Aujourd'hui, la situation a changé.

Il y a trois ans, ces mollusques commencèrent à apparaître, en quantités énormes, sur la partie des côtes de l'Angleterre que baigne le Gulf-Stream, et ils continuèrent à s'avancer vers l'Ouest avec assez de lenteur, quoique le progrès de leur invasion fut très sensible.

Cette année-ci, ils paraissent avoir doublé le raz de Sein ; on en a vu dans les environs d'Audierne.

Or, ces pieuvres causent aux pêcheurs un préjudice considérable en dévorant, non seulement les appâts des lignes et des casiers à crustacés, mais aussi les poissons pris dans les lignes et les filets, et les homards, langoustes, pris dans les casiers.

Et non contentes d'être nuisibles pendant leur vie, elles le sont encore après leur mort.

Les journaux ont annoncé, en effet, qu'à partir du 14 avril dernier, à la suite d'un fort vent du Nord-Ouest, des cadavres de pieuvres s'échouèrent sur le littoral nord de l'île de Batz, en quantité telle que, de crainte qu'une épidémie ne fût la conséquence de la putréfaction de tous ces corps, M. J. Le Borgne, maire de l'île, fit appel au dévouement des habitants pour en débarrasser le pays.

Des trous furent creusés dans le sable des dunes, et l'on y enfouit plus de 120 charretées de cadavres de pieuvres d'une taille énorme, puisque la moyenne des tentacules mesurait plus d'un mètre de long.

M. le maire de l'île de Batz a bien voulu donner à M. Combes, un collaborateur du *Cosmos*, d'intéressants détails sur l'invasion de ces poulpes.

C'est vers la fin de mars et dans les premiers jours d'avril 1899 que les pieuvres firent leur apparition dans les parages de l'île de Batz. Peu après les pêcheurs de homards et de langoustes étaient obligés de renoncer à leur industrie et rentraient leurs casiers du large de l'île, tout étant détruit par les pieuvres.

Les pêcheurs à la ligne voyaient celle-ci débarrassée de l'appât mis à l'hameçon sans avoir senti aucune secousse. Les pêcheurs du large qui vont à 4 ou 5 lieues tendre des lignes dormantes, munies de nombreux hameçons, les retrouvaient sans poissons ; de loin en loin, une pieuvre maladroitement s'y était prise.

Les pêcheurs au filet n'étaient pas

plus heureux. On cite un pêcheur de Roscoff, qui, en relevant son filet plein de pieuvres, en avait embarqué une partie. Pendant qu'il continuait à haler son filet à bord, les pieuvres qui s'accumulaient dans le bateau commencèrent à enlacer ses jambes et celles de son mousse. Ils durent rejeter filet et pieuvres à la mer, et se débarrasser à coups de couteau de celles qui s'étaient collées à leurs jambes.

Les marsouins paraissent très friands de pieuvres et leur font la chasse, mais malheur à celui qui, ayant mal pris son élan, ne tue pas sa proie sur le coup. Le mollusque coiffe de ses tentacules le museau du marsouin et ne lâche plus prise ; malgré les bonds désordonnés du cétacé, la pieuvre tient bon, et son adversaire se noie, ou bien affolé et aveuglé, il va donner de la tête contre un rocher et se tue : dans les deux cas, la pieuvre le dévore.

Les pêcheurs croient que l'invasion des pieuvres est due à la chaleur existant sur nos côtes depuis trois ou quatre ans, le manque d'hiver rigoureux ayant attiré ces mollusques hors des fonds profonds. Ils espèrent, en conséquence, qu'un ou deux hivers rigoureux suffiraient pour les chasser et leur faire réintégrer les couches profondes de l'Atlantique.

Il est certain que, pendant les hivers rigoureux, on trouve des pieuvres mortes sur les grèves. D'autre part, la vie du peuple commun ne paraît pas dépasser cinq ou six années.

Il se peut donc que l'on puisse attribuer à la fois au décès des pieuvres de cinq ou six ans et à un courant d'eau froide la mortalité qui a accumulé subitement tant de cadavres à l'île de Batz.

A ce propos, M. J. Le Borgne fait remarquer qu'avant de mourir, ces mollusques ont laissé une ponte qui, grâce à l'hiver, peu rigoureux de cette année, est venue à bien. Il reste donc encore, sur les grèves bretonnes, des quantités considérables de pieuvres vivantes.

C'est la destruction complète, à brève échéance, de toute la faune de ce littoral, tant en poissons qu'en crustacés et en coquillages.

Ne pourrait-on pas trouver un remède à ce fléau venant s'ajouter à tant d'autres pour éprouver nos populations côtières ?

ÇA ET LA

Le Canada à Paray-le-Monial

Le correspondant de la *Croix*, de Paris, rendant compte des fêtes de Paray-le-Monial, dit :

" Mais le Canada surtout a envoyé une brillante élite ; ils sont une centaine, les fils de la terre de l'érable, et ils portent un album immense qui renferme 175,000 noms de Canadiens qui se sont engagés à s'unir par la communion aux fêtes de Paray. Ce n'est pas sans une curiosité émue que, Normand, j'ai entendu ces descendants de Normands parler le français avec le plus pur accent des côtes de la Manche. "

L'utilité des rayons X

La douane anglaise se sert beaucoup des rayons X pour vérifier le contenu des colis postaux. Dernièrement, on avait envoyé des montres dissimulées dans des Bibles, mais la fraude fut ainsi découverte.

Mort du comte Mouraviéff

Les journaux français nous apprennent que le comte Mouraviéff, ministre des Affaires étrangères de Russie, est mort subitement le 21 juin dernier.

Tolstoï excommunié

Un décret du Saint Synode vient de prononcer l'excommunication du romancier Tolstoï, dont les doctrines rationalistes, développées dans de nombreux ouvrages et surtout dans le dernier livre intitulé : *Résurrection*, sont en opposition complète avec les enseignements de l'Eglise officielle russe.

Lac salé

Des Anglais ont trouvé en Perse un lac plus salé que la mer Morte, le lac d'Urmi, au nord de la Perse. Il a une superficie de huit cent milles carrés. Quoique sa surface soit considérable, il ne mesure guère que 9m,60 de profondeur moyenne. Sa largeur extrême est de 50 kilomètres et sa longueur de 144 kilomètres. Ses eaux contiennent 14,9 parties 0/0 de sel.

Aussi, son apparence est-elle encore plus caractéristique que celle de la mer Morte. Pas une ride ne vient troubler sa surface, et entre ses bords absolument déserts les eaux lourdes semblent stagner.

La mort du prince de Joinville

Les journaux français nous apprennent la mort de S. A. R. Mgr le prince de Joinville, troisième fils de Louis-Philippe, avant-dernier survivant des enfants du " Roi des Français " et de la reine Marie-Amélie, arrivée le 16 juin dernier. En fidèle et bon chrétien, il a vu venir la mort sans effroi. Il était âgé de 82 ans.

L'enseignement du breton en France

Dans une lettre adressée à son clergé, Mgr Latiéule, évêque de Vannes, dit :

" Nous avons résolu que ceux d'entre vous qui sont destinés à exercer le saint ministère dans la partie exclusivement bretonne de notre diocèse, feront du dialecte seul en usage parmi le peuple une étude suffisante pour leur faciliter les rapports avec ces populations si chrétiennes. "

Les monastères et les hospices

" La charité, dans les siècles passés, inspirait de sublimes renoncements, d'abondantes générosités. Les monastères et les hospices ouvraient des asiles à toutes les souffrances. Le christianisme avait fait, de l'aumône, le devoir sacré et l'universelle coutume des sociétés façonnées par ses lois. L'Eglise en imposait et en réglait l'exercice. " — Extrait d'un discours du comte de Mun.

L'américanisme en action

Le sans-gêne avec lequel certains journaux catholiques des Etats-Unis parlent de leurs prélats est vraiment peu édifiant ; mais tout à fait dans la note américaine.

Voici, par exemple, un entrefilet que nous lisons dans le *Catholic Columbian*, de Columbus, Ohio, numéro du 30 juin dernier :

“ Le citoyen Ireland n'a pas encore commencé la campagne en faveur des républicains. Le refus définitif de McKinley, après son élection, de choisir McKenna comme secrétaire de l'intérieur, comme il avait promis de le faire avant l'élection, la destruction par l'administration des œuvres des missions catholiques parmi les sauvages, les vols sacrilèges dans les églises aux Philippines, l'exclusion de citoyens catholiques de toutes les positions créées par le gouvernement de Washington à Cuba, à Porto Rico et aux Philippines, l'appui donné à l'assassin Kautz (auteur de massacres aux îles Samoa) et au dictateur Leary, et le projet du franc-maçon McKinley d'expulser les moines et de confisquer les biens d'Eglise aux Philippines, toutes ces choses ont peut-être découragé ce patriote partisan. D'ailleurs, il faut du temps pour intriguer et tirer des ficelles en vue d'un chapeau rouge. ”

Le *Catholic Columbian* est pourtant un journal qui prend les allures d'une feuille profondément catholique. Il publie souvent des entrefilets qui sont de vrais petits sermons, et qui seraient plus à leur place dans une *Semaine religieuse* que dans un journal dirigé par un laïque.

Et à côté de ces entrefilets exhortant les fidèles à la piété, voilà ce qu'il dit d'un archevêque !

Certes, nous sommes loin d'admirer toutes les idées du célèbre archevêque de Saint-Paul ; mais nous ne voudrions, pour rien au monde, manquer de respect à l'égard de sa personne.

Encore une fois, cet entrefilet montre quels sont les fruits pratiques de l'américanisme ; de cet américanisme qui, d'après certains catholiques très en vue aux Etats-Unis, n'existerait que dans l'imagination de trois ou quatre écrivains français !

Il montre, de plus, que l'admiration excessive qu'on professait naguère, aux Etats-Unis, à l'égard de Mgr Ireland, de ses idées et de ses procédés, se change en un sentiment tout opposé.

Plus de mesure, et dans la louange et dans le blâme, serait sans aucun doute désirable. Mais la mesure n'est pas une vertu naturelle ; et, par conséquent, on ne la cultive guère chez nos indépendants voisins.

NOTES DE VOYAGE

A MANITOBA

(Suite.)

LA QUESTION DES ÉCOLES

Dans notre avant dernier numéro, en publiant le compte rendu du congrès de Saint-Boniface, nous avons donné le texte d'une résolution au sujet de la question scolaire, adoptée unanimement.

Cette résolution donne la note juste, et personne ne devrait sortir de là : la

question scolaire est entrée dans une meilleure phase depuis la publication de l'encyclique *Affari vos*, mais elle n'est pas encore réglée.

Dans les paroisses où les catholiques sont groupés il existe un *modus vivendi* ou plutôt, pour employer l'expression de Mgr Langevin, un *modus non moriendi*, qui n'est pas du tout un règlement définitif et satisfaisant de la question, mais qui permet aux catholiques d'attendre des jours meilleurs et une amélioration graduelle de leur situation.

Il est plus prudent, croyons-nous, de ne pas donner le détail de ce *modus vivendi* : la moindre indiscretion pourrait faire tort à la cause.

Qu'il suffise de dire que les vrais catholiques, et les vrais amis de la constitution ne proclameront la question réglée que le jour où la minorité manitobaine sera placée dans une position équivalente à la position qu'occupe la minorité protestante de la province de Québec.

À l'heure qu'il est nous sommes encore loin de là. D'autant plus que, dans les centres où les catholiques sont mêlés aux protestants, comme à Winnipeg, la situation de la minorité est aussi pénible qu'elle l'était il y a dix ans.

Dans ces localités, la minorité, depuis 1890, contribue lourdement au maintien des écoles publiques, et l'on n'a pas encore trouvé le moyen de lui venir en aide en aucune façon.

Patientons, sans doute, mais réclamez nos droits !

Si tous les catholiques du Dominion voulaient s'unir une bonne fois ; tenir tous jours et partout le même langage sur la question des écoles ; et agir de concert, d'après la direction donnée par le Saint-Père dans son Encyclique *Affari vos*, il y aurait pourtant moyen d'arriver à une solution équitable de la difficulté.

(A suivre)

Hommes indépendants

L'autre jour, M. Henri Bourassa, le courageux député de Labelle, a interpellé le gouvernement fédéral à propos d'une brochure sur la *Fédération impériale* sortie des ateliers de l'Imprimerie nationale et ayant une préface par l'honorable M. Dobell, membre du cabinet Laurier.

Sir Wilfrid a déclaré que cette brochure n'était pas l'œuvre du gouvernement, ne représentait pas ses idées et avait été payée par M. Dobell, personnellement.

Il faut féliciter M. Bourassa de sa vigilance.

À propos de cet incident, la *Défense*, de Chicoutimi, dans son numéro du 12 juillet, sous le titre : *Enfant terrible*, publie ce qui suit :

“ En cause-t-il des misères et des ennuis à son chef, ce M. Bourassa, avec ses questions et son impitoyable logique d'enfant terrible ?

“ Le spectacle en est amusant.

“ Délicieux ce garçon en attendant qu'il vieillisse et comprenne l'inconséquence de son attitude.

“ Brisez, M. Bourassa, cette malheureuse alliance avec un parti que votre conscience reprouve et que vous refusez de

servir ou que vous servez mal. Il le faut si vous voulez être pris au sérieux toujours. ”

Il n'y a rien d'inconséquent dans l'attitude actuelle de M. Bourassa.

Depuis le commencement de la session, il a constamment fait preuve d'une réelle indépendance à l'égard du gouvernement Laurier.

Que peut-on demander de plus pour prouver sa bonne foi ?

Faudrait-il qu'il se mit à la remorque de sir Charles Tupper, de MM. Foster, Bergeron et Casgrain pour prouver qu'il est réellement indépendant ? La *Défense*, assurément, ne le prétendra pas.

M. Bourassa n'a pas besoin de vieillir. Qu'il persévère, courageusement, dans la voie où il est entré. Voilà tout ce que les gens raisonnables demandent de lui.

Le pays a grand besoin d'un groupe d'hommes comme le député de Labelle au parlement fédéral.

Si nous avions à Ottawa seulement quinze députés de la trempe de M. Bourassa il nous serait possible de donner une bien meilleure orientation à notre politique.

Les journaux comme la *Défense* pourraient et devraient travailler dans ce sens. Ce serait, croyons-nous, une besogne plus utile et plus patriotique que cette petite guerre à coups d'épingles dirigée contre un homme qui mérite plutôt l'appui de tous ceux que l'esprit de parti n'aveugle pas.

La taxe postale sur les journaux

M. Mulock, directeur général des postes, qu'on peut appeler, à bon droit, le fléau de la presse, a eu un commencement de remords : il aurait voulu diminuer la taxe postale imposée aux journaux.

Jadis, sous le régime conservateur, les journaux canadiens circulaient librement au Canada et même aux Etats-Unis.

Arrivés au pouvoir, les libéraux imposèrent un taux d'affranchissement, d'abord d'un quart de cent par livre, puis d'un demi-cent.

Nous avons déjà fait connaître notre manière de voir à ce sujet. En principe, nous ne sommes pas opposé à cette taxe. Sans doute, la libre circulation des journaux était une aide considérable que le gouvernement accordait, indistinctement, à la presse. Mais cette aide, il n'était pas obligé de l'accorder. Seulement, un demi-cent par livre est une trop forte taxe, ce nous semble.

À part un petit nombre de privilégiés, les journalistes ne font pas d'argent. Ils vivent, et c'est tout juste. Quelques uns ne font que vivre. Tout nouveau fardeau qu'on leur impose, ils le sentent, quelque léger qu'il soit.

S'il y avait moyen de taxer seulement les journaux prospères, les journaux à sensation, les journaux qui sont bourrés d'annonces et de réclames payantes, les journaux qu'on peut réellement assimiler à une marchandise,

selon la parole vraie mais un peu brutale de sir Wilfrid Laurier, ce serait l'idéal.

Mais le point difficile serait de classer équitablement les journaux.

On pourrait peut-être prendre l'annonce comme assiette de la taxe postale. Plus un journal aurait d'annonces, plus il pourrait être considéré comme une affaire purement commerciale, et plus il serait taxé.

Ainsi, la taxe ne frapperait pas le caractère éducatif que le journal est censé avoir, mais son caractère purement industriel.

Nous ne disons pas cela parce que la *Vérité* ne publie pas d'annonces, mais parce que ce serait, selon nous, un mode de taxation équitable.

Mais M. Mulock ne nous a pas consulté, ni aucun de nos confrères, probablement. Voulant réduire la taxe, il a réduit le taux à un huitième de cent par livre dans la province où le journal est publié, maintenant le taux de $\frac{1}{2}$ cent par livre pour toute circulation dans les autres provinces et aux Etats-Unis.

Ce système était peu logique. Par exemple, un journal publié à Hull aurait pu être envoyé au Bassin de Gaspé, à l'autre bout de la province de Québec, au taux d'un huitième de cent par livre ; et pour l'envoyer à Ottawa, en face, il aurait fallu payer une taxe d'un $\frac{1}{2}$ cent par livre.

Puis, que dire d'un gouvernement qui veut créer une nationalité canadienne, et qui propose un tarif différentiel, mettant une barrière entre les provinces ?

Pour nous, qui voulons qu'on n'oublie pas que le Dominion se compose de provinces, cette création d'un tarif différentiel n'était pas faite pour nous déplaire. Mais elle déplaisait aux partisans du grand tout canadien.

Aussi le sénat a-t-il rejeté le bill. Nous resterons donc avec notre taxe d'un $\frac{1}{2}$ cent par livre.

LA GUERRE EN AFRIQUE

À la date du 12 juillet, le *Soleil* publiait, sur sa première page, et dans un bel encadrement, un article enthousiaste sous les titres ronflants que voici : “ La paix ! La paix ! La situation en Afrique. Elle peut se résumer en quelques lignes. Quelques jours encore et la guerre sera terminée. ”

Au cours de cet écrit on lisait :

“ Les succès constants des troupes anglaises en Afrique font entrevoir la fin prochaine de cette guerre, la pacification complète de ce pays.

“ Aussitôt la guerre terminée, il est probable que Bloemfontein deviendra le siège général des affaires, la capitale générale de l'Afrique-Sud.

“ Les derniers succès des Anglais à Bethléem ont démoralisé les Boers et font entrevoir une paix prochaine. ”

Pour montrer tout le ridicule dont le *Soleil*, aveuglé par le jingoïsme, s'est couvert, encore une fois, il suffit de reproduire les dépêches suivantes qui ont paru le lendemain, 13 juillet, dans tous les journaux :

“ Londres, 12 juillet.—Un rapport de Lord

Roberts au Bureau de la guerre, en date de Prétoria, 12 juillet, se lit comme suit :— L'ennemi ayant failli dans son attaque sur notre arrière-garde, comme je l'ai dit dans mon télégramme du 9 juillet, a fait une attaque déterminée sur notre flanc droit, hier, et je regrette de le dire, il a réussi à capturer Nital's Nek, qui était défendu par un escadron des Scots Greys, avec deux canons, une batterie de l'Artillerie Royale et cinq compagnies du régiment de Lincolnshire. L'ennemi attaqua en nombre supérieur, à la pointe du jour, et s'emparant des hauteurs dominant Nital's Nek, a dirigé une très forte canonade sur la petite garnison.

« Nital's Nek est à dix-huit milles environ à l'ouest de Prétoria. On maintenait cette position afin de garder les communications télégraphiques avec Rustenburg.

« La bataille a duré tout le jour et informé de bonne heure, ce matin, de la force de l'ennemi, j'ai envoyé des renforts d'ici, sous le commandement du col. Godfrey, des King's Own Scottish Borderers. Avant, cependant, qu'ils fussent rendus sur les lieux, la garnison avait été mise hors de combat, et les canons et une grande partie de l'escadron Greys avaient été capturés, en plus quatre-vingt-dix hommes du Régiment de Lincolnshire.

« La liste des pertes n'est pas encore reçue, mais je crains qu'elles ne soient fortes. »

On ne connaîtra jamais la véritable étendue de ce désastre, lord Roberts n'ayant pas l'habitude de donner les détails des mauvaises affaires qui lui arrivent. C'est une défaite sérieuse pour les Anglais, voilà tout ce que l'on peut dire. Une dépêche dit que 30 Anglais seulement ont échappé au désastre de Nital's Nek. Une autre, que les pertes sont de 500.

Dans le même rapport, du 12 juillet, lord Roberts parle d'un autre engagement près de Durdepoort, au nord de Prétoria. La rédaction de cette partie du rapport est un peu obscure ; cependant, on voit que le septième Dragons, sous le lieutenant Low, après avoir tenu l'ennemi en échec, a dû se retirer. Les pertes, dit lord Roberts, auraient été probablement insignifiantes, si les Dragons, en se retirant, n'avaient pas pris un commando boer, caché dans la brousse, pour des troupes anglaises. Manière délicate de dire que l'on est tombé dans une embuscade !

Le *Soleil*, lui, ne se décourage pas. A ses yeux la guerre est toujours virtuellement finie. A Londres, on paraît moins optimiste. Une dépêche de cette ville à la *presse associée* se lit comme suit :

« Londres, 13 juillet : — La dépêche de lord Roberts, annonçant un nouveau désastre, jette une vive lumière sur la situation en Afrique. Depuis quelque temps on commentait beaucoup l'absence virtuelle de tout progrès effectuée par l'immense armée de lord Roberts ; mais peu de personnes s'imaginaient que les Boers dispersés pussent infliger aux Anglais une pareille défaite si près de Prétoria. Au lieu de la reddition prochaine de tout ce qui restait de Boers, que les dernières dépêches nous laissaient espérer, les voilà qui se concentrent et tentent d'entourer et de reprendre Prétoria, et avec assez de succès, puisque, dans une région que l'on prétendait pacifiée et où l'on ne s'attendait à aucune attaque, ils ont réussi à nous faire subir une défaite sérieuse et de capturer deux canons et environ 200 hommes. »

Depuis l'aventure de Nital's Nek, les nouvelles sont devenues fort rares.

LA SITUATION EN CHINE

Impossible d'avoir des nouvelles certaines au sujet du sort des Européens à Pékin. Cependant, on semble être d'avis, partout, en Europe et aux Etats-Unis, que tous ont été massacrés.

La situation devient de plus en plus grave chaque jour. L'amiral Remy, de la marine des Etats-Unis, télégraphie de Che-Fou, en date du 16 juillet, que le 13 les forces internationales à Tien-Tsin ont été repoussées par les Chinois avec grandes pertes. Une autre dépêche, reçue le lendemain, mande que, le 14, les Européens sont revenus à la charge et ont battu les Chinois.

Il faut s'en tenir aux dépêches officielles. Les nouvelles que publient les journaux sont souvent des contes inventés à plaisir. Par exemple, l'histoire macabre télégraphiée de Tien-Tsin au *Journal and Advertiser*, de New York, que l'amiral Seymour a fait fusiller tous ses blessés pour les empêcher de tomber entre les mains des Chinois, doit être un lugubre canard.

Que vont faire les Puissances en face de la position épouvantable que leur politique inconsidérée, agressive, a créée en Chine ? Il est impossible de le dire, à présent. L'Europe va-t-elle lever une armée gigantesque et essayer d'écraser la Chine ? Ou se contentera-t-elle de faire des efforts pour retirer les siens du mauvais pas où ses provocations les ont placés ?

Car il ne faut pas se tromper : ce soulèvement des Chinois est un mouvement politique, non point un mouvement antireligieux. Sans doute, le diable s'en servira, habilement, pour détruire les missions catholiques ; mais c'est à l'*Etranger* surtout que la Chine en veut. Si les missionnaires catholiques avaient été seuls en Chine, ce terrible soulèvement n'aurait pas eu lieu, c'est l'avis de tous ceux qui connaissent réellement la situation en Chine.

C'est l'arrogance de l'Europe officielle qui est responsable de ce qui arrive. Les Puissances s'étaient tranquillement partagé la Chine en sphères d'influence, et se préparaient, non moins tranquillement, à rendre le partage définitif. Les Chinois s'en sont aperçus. De là cette épouvantable explosion de colère populaire que le gouvernement chinois a été impuissant à réprimer. On doit sans doute déplorer les atrocités terribles que commettent ces gens barbares ; mais on ne doit pas s'étonner du mouvement violent qui se produit pour garder la Chine aux Chinois. Cela devait nécessairement arriver ; et, encore une fois, c'est la cupidité des gouvernements schismatiques, protestants et athées de l'Europe qui en est la cause directe. Le christianisme des missionnaires catholiques n'y est pour rien.

Les Chinois sont intelligents, observateurs. Ils savent distinguer entre le désintéressement visible des missionnaires catholiques, et la cupidité

non moins visible des autres Européens qui se rendent en Chine. Les premiers vont là-bas pour faire du bien aux Chinois. Les derniers, pour faire leur propre fortune. Sans doute, le démon souffle la haine de la religion du Christ dans certaines âmes. Il y a eu, et il y aura encore de vrais martyrs, en Chine. Mais le mouvement actuel est un mouvement politique, national, provoqué par la cupidité de l'Europe officielle, commerçante et industrielle.

Depuis longtemps le feu couvait sous la cendre. C'est un acte inconsidéré de la part de l'Europe officielle qui l'a fait éclater. Les légations européennes, à Pékin, redoutant les Boxeurs, ont demandé au gouvernement chinois la permission de faire venir des troupes européennes pour les protéger. La permission fut accordée. C'était jeter de l'huile sur le feu ; d'autant plus qu'il paraît avéré que les troupes européennes, envoyées à Pékin, se sont montrées fort imprudentes, pour ne rien dire de plus. Puis, est venue la folie du bombardement, par les Européens, des forts de Takou, à l'embouchure du fleuve Pei-Ho. Seul l'amiral Kempff de la marine des Etats-Unis, a refusé de prendre part à cette coupable folie. Aussi, le président McKinley, qui n'entend pas que les Etats-Unis soient mieux inspirés que l'Europe, a-t-il remplacé aussitôt Kempff par Remy.

Le bombardement des forts de Takou a mis le comble à l'exaspération des Chinois. Leur colère est devenue un véritable délire, une rage sans nom, comme il en éclate parfois dans les cœurs humains que la douce religion du Christ n'a pas transformés. Le gouvernement chinois est devenu absolument impuissant à protéger les légations et les étrangers à Pékin, et d'horribles massacres ont sans doute eu lieu. Voilà le premier résultat de la politique athée de l'Europe. Que verrons-nous ensuite ? Dieu seul le sait.

PETITES NOTES

Les Orangistes du Canada ont célébré, cette année, avec beaucoup d'enthousiasme, leur fête de haine : l'anniversaire de la bataille de la Boyne. Le 12 juillet 1690 les protestants, sous Guillaume d'Orange, remportèrent la victoire sur les catholiques et Jacques II, près de la rivière Boyne, en Irlande. C'est cet anniversaire, qui ne rappelle aucun souvenir se rattachant, de près ou de loin, à l'histoire du Canada, que les orangistes canadiens célèbrent chaque année. C'est donc bien une fête de haine sectaire et rien de plus. Pour nous, nous trouvons qu'il est à propos que les Orangistes continuent leurs démonstrations annuelles. C'est une preuve permanente que ces gens-là ne sont pas des Canadiens, mais des étrangers, et des étrangers haineux qui cherchent à entretenir la discorde. Des fêtes orangistes ont eu lieu à Winnipeg, à Toronto, à Hamilton, à Ottawa, et à Hemmingford, dans le comté de Huntingdon, province de Québec.

Nous avons déjà annoncé que les

Acadiens doivent tenir un congrès national à Arichat, Nouvelle-Ecosse, le 15 du mois prochain. Il se fait de grands préparatifs en vue de cette réunion. Les Canadiens-français sont invités à prendre part aux travaux du congrès. Le comité exécutif leur a réservé la cinquième commission, dont M. Raphaël Bellemare, de Montréal, sera le président. Il y aura, à cette occasion, des billets d'excursion à prix réduit : \$13.50 de Montréal à Arichat et retour, du 13 au 28 août, inclusive-ment.

Un correspondant de *The Review*, de Saint-Louis, M. l'abbé And. Ignasiak, affirme, dans le numéro du 12 juillet, qu'il y a maintenant, aux Etats-Unis, près de deux millions de Polonais catholiques, ayant leurs prêtres, leurs églises, leurs écoles, leurs journaux, même des feuilles quotidiennes. Il fait remarquer que les catholiques de langue anglaise aux Etats-Unis, n'ont pas un seul organe quotidien. En Europe, dit-il, il y a actuellement vingt millions de Polonais, tous catholiques.

XXIe Pèlerinage de Pénitence

A Jérusalem et à Rome

On nous a prié de reproduire le programme suivant pour l'information des Canadiens qui voudraient prendre part au pèlerinage dont il s'agit :

Les Pères Augustins de l'Assomption de Paris organisent un second Pèlerinage de l'Année Sainte à Jérusalem et à Rome, qui partira de Marseille le 18 août pour rentrer en France le 30 septembre. Les pèlerins visiteront le Carmel, Nazareth, Tibériade, la Samarie, Jérusalem, Bethléem, le Jourdain, la mer Morte, Constantinople, Athènes et, en Italie, Naples, le Vésuve, Pompéi, et enfin Rome, où ils resteront six jours.

Le séjour à Jérusalem et les stations sur la Voie douloureuse seront une très sanctifiante préparation à l'indulgence jubilaire, qui ne peut, cette année, être gagnée qu'à Rome.

Le transport se fera, comme toujours, sur la nef *Notre-Dame-de-Salut*.

Les pèlerins seront logés à Jérusalem, à Notre Dame de France.

Nombre de catholiques du Canada se trouvant en France ont pris part aux pèlerinages organisés par les P. P. de l'Assomption, et se sont félicités de l'organisation de ces pieuses croisades.

Prix des places :

1re cl., 650 francs. — 2e cl., 480 francs. — 3e cl., 315 francs.

A ces sommes, il faut ajouter pour le logement, à Jérusalem, en Syrie et à Rome, les divers transports et frais accessoires, 330 francs en 1re classe ; 280 francs en 2e classe ; 255 francs en 3e classe ; soit au total 980 francs en 1re classe ; 760 francs en 2e classe ; 570 francs en 3e classe.

Des réductions sont accordées pour se rendre de Paris à Marseille.

Demander le programme et s'inscrire au Secrétariat des Pèlerinages, 8, rue François 1er, Paris

Prière aux abonnés d'examiner le chiffre qui se trouve à la suite de leur nom, sur l'adresse même du journal. Ce chiffre indique l'expiration de leur abonnement. S'ils constatent un retard, ils voudront bien se mettre en règle, sans délai.

La république de l'Equateur

(De la *Semaine religieuse*, de Cambrai.)

La persécution contre les catholiques continue dans la République de l'Equateur. La loi du Patronat a été sanctionnée par la Chambre des députés. Et cela malgré les protestations énergiques de l'immense majorité des Equatoriens. On ne pouvait attendre que cela d'une Chambre qui est presque tout entière à la dévotion du trio maçonnique Cueva-Peralta-Moncayo.

Heureusement la voix de l'Eglise s'est fait entendre par la bouche de l'administrateur ecclésiastique de l'archidiocèse de Quito, le Dr Mateus, et par celle de Mgr F. Gonzalez Suarez, évêque d'Ibarra. Voici un passage de l'énergique protestation formulée par le premier :

" Au clergé et aux fidèles de l'Archidiocèse.

" Les représentants de la nation équatorienne, sans tenir aucun compte des supplications et des réclamations de leurs mandants, au mépris des intérêts religieux de la République, et séparant violemment en quelque sorte celle-ci du Siège romain, origine de sa véritable prospérité et de son importance, se sont déclarés compétents pour légiférer en matière ecclésiastique.

" Ils ont usurpé ainsi les droits de l'Eglise catholique en votant la loi dite du Patronat, laquelle soumet l'exercice du culte catholique et de la juridiction ecclésiastique aux institutions de l'Etat (articles 1, 3 et 4), et les Lettres apostoliques à la revision du Pouvoir exécutif (article 5), donne à l'Etat juridiction sur les biens ecclésiastiques (articles de 11 à 17), interdit la perception des droits paroissiaux, réglemente la constitution intime de la vie religieuse (article 9 et 10) et attribue au pouvoir exécutif et au pouvoir législatif, dans tous les articles, de 18 à 40, des facultés qui ne peuvent être possédées que par le Souverain-Pontife et les Evêques. Et comme ces articles sont contraires à la nature même de l'Eglise catholique et au droit canonique, hostiles au clergé et à la vie religieuse, condamnés par le *Syllabus* et la Constitution *Apostolica Sedis* de N. T. S. P. le Pape Pie IX ;—comme, d'autre part, la loi du Patronat constitue une méconnaissance publique et officielle du Concordat et, par conséquent, une offense très grave au Saint Siège, Nous, en accomplissement d'un devoir sacré et rigoureux, celui de conserver intacts les droits de l'Eglise catholique, de l'autorité diocésaine, du clergé et des Congrégations religieuses, et de maintenir les relations d'obéissance, de soumission et d'union que, par la miséricorde de Dieu, nous avons avec le Saint Siège :

" Nous déclarons explicitement et énergiquement que nous ne reconnaissons dans les questions ecclésiastiques de l'Equateur, d'autre autorité que celle du Souverain Pontife et celle des Ordinaires en union avec le pontificat romain. Par le fait même, Nous repoussons l'intervention de tout pouvoir étranger à l'Eglise dans les questions ecclésiastiques auxquelles s'applique le Patronat. Nous protestons contre l'attentat commis

par ceux qui ont méconnu les droits sacrés et inaliénables de l'Eglise. "

Mgr Suarez, évêque d'Ibarra, ne s'est pas montré moins énergique dans sa protestation.

Ce ferme langage a soulevé des tempêtes dans la presse radicale. L'Evêque qu'ils comblaient naguère d'éloges de toutes sortes, ils l'ont accablé d'injures et de reproches sur tous les tons, le qualifiant de révolutionnaire, disant qu'il avait oublié la houlette du Pasteur pour emboucher la trompette guerrière afin de soulever les peuples.

Il se prépare donc une époque très douloureuse pour l'Eglise équatorienne, car tous les Evêques, sans exception, avec leurs chapitres, déclarent publiquement et sans ambages qu'ils ne se soumettront point à cette loi infâme.

De leur côté, les radicaux déclarent qu'ils répondront avec leurs canons,—faute de raisons, sans doute—et que le clergé seul sera responsable des maux qui pourraient arriver !

Les catholiques équatoriens écoutent la voix de leurs pasteurs et imiteront leur exemple. La patrie de Garcia Moreno aura sans doute bientôt d'autres martyrs.

L'EXPOSITION

vraiment Universelle

(De la *Semaine religieuse*, de Cambrai.)

Il y aura un jour une Exposition dont peu de gens se préoccupent et qui néanmoins sera de toutes la plus solennelle, la plus importante.

Elle n'arrivera qu'une fois ; le monde n'en reverra plus de semblable pour le nombre des exposants, les œuvres présentées et la sanction du jury.

Cette Exposition se prépare depuis tantôt six mille ans ; chaque génération qui s'en va emporte avec elle ce qui fera l'objet de l'admiration ou du mépris. C'est dire qu'il y aura autant d'exposants que d'hommes se seront succédés dans la vie. Le vaste théâtre ne sera pas seulement ouvert à quelques rares privilégiés, favorisés de la fortune, de la science et parfois de l'industrie des autres, mais au pauvre, à l'homme le plus simple, le plus modeste, qui alors brillera d'autant plus que sa vertu était plus cachée ici-bas.

Mais quelle enceinte pourra contenir une pareille multitude ? Question puérile, si l'on songe à la toute-puissance de Celui qui a créé l'immensité des cieux et jeté sur la voûte du firmament des myriades d'étoiles plus considérables que notre planète !

A cette Exposition, la seule universelle dans la rigueur du mot, tout sera produit au grand jour, tout jusqu'à une parole, jusqu'à cette pensée sitôt oubliée par celui même qui l'a vu naître dans son âme. Mais comment, sans erreur, faire le discernement de ce qui revient à chacun ? Ici encore il faut nous en rapporter à la sagesse et à la puissance infinie de Celui qui présidera ces incomparables assises.

" Alors l'humble et le pauvre auront une grande confiance, et de tous côtés l'épouvante environnera le superbe.

" Alors on verra qu'il fut sage en

ce monde celui qui apprit à être insensé et méprisable pour Jésus-Christ...

" Alors tous les justes seront transportés d'allégresse, et tous les impies consternés de douleur...

" Alors on trouvera plus de joie dans la pureté d'une bonne conscience que dans une docte philosophie...

" Alors les œuvres saintes l'emporteront sur les beaux discours.

" Alors on préférera une vie de peine et de travail à tous les plaisirs de la terre (1)

Apôtres au zèle brûlant, Martyrs qui avez signé de votre sang votre attachement à la foi, nobles Vierges dont le cœur a méprisé les délices de la terre, Saints et Saintes de tous les âges et de toutes les conditions, que vos œuvres sont belles et de quel éclat resplendissent aujourd'hui vos vertus !

Impies, contempteurs de Dieu, hommes pour qui la religion était une simple quantité négligeable et Dieu une pure hypothèse ; âmes serviles que le respect humain a tenues enchaînées, cœurs efféminés qui n'avez jamais eu le courage d'opposer à vos mauvais penchants une salutaire violence, quel lamentable spectacle vous offrez à l'univers, et dans quelle épouvante va vous jeter la sentence du Juge suprême !

Ici, en effet, le jury n'est autre que Dieu lui-même et Dieu seul.

Lui seul connaît tout et prononce sans acception de personnes et sans partialité. Heureux, éternellement heureux, les exposants qui attireront son regard ! malheureux, éternellement malheureux, ceux dont il détournera sa face ! Le jugement sera sans appel, car le Juge est infailible.

Préparons la grande Exposition ; le temps s'en va, et quelque long qu'il nous paraisse, il aura une fin. Quel irréparable malheur si nous nous y prenions trop tard !...

(1) *Imitat. de J.-C.*, L. I, ch. xxiv.

LES FEUX DE JOIE DE LA SAINT-JEAN

(De la *Semaine religieuse*, de Cambrai.)

La coutume d'allumer des feux de joie, la veille de la fête de saint Jean-Baptiste, que nous avons connue dans notre enfance, mais qui se perd de plus en plus, remonte à une très haute antiquité, et saint Augustin, dès le IV^e siècle de notre ère, en parle comme d'un usage déjà universel et immémorial que les fidèles de son temps avaient reçu par la tradition des anciens pour la transmettre à leur postérité.

Au XIV^e siècle, Guillaume Durand s'exprime ainsi : " On porte des brandons dans les champs et l'on fait des feux pour signifier que saint Jean-Baptiste fut la lumière, la lampe allumée, le Précurseur de la vraie lumière, (Notre-Seigneur Jésus-Christ) qui éclaire tout homme venant en ce monde..."

Nul doute que l'origine et la raison de cet usage ne se trouvent dans ces paroles de l'Evangile : " *Multi in nativitate ejus gaudebunt. La naissance de Jean-Baptiste sera pour beaucoup un sujet de réjouissance.* " Cette naissance

n'annonçait-elle pas au monde la venue du Verbe fait chair, depuis si longtemps attendue !

Rendre sa première signification et son cachet chrétien à cette fête, là où elle subsiste encore et, peut-être, renouer la tradition interrompue, là où elle a cessé, le Rituel semble nous y inviter en donnant, pour cette circonstance, une nouvelle formule de bénédiction approuvée par la Congrégation des Rites : " *Benedictio regi que fit a clero extra ecclesiam in Vigilia Nativitatis sancti Joannis Baptistae.* "

Voici ce que la *Semaine* de Luçon propose à ce sujet :

" Le 23 juin, à la chute du jour, les fidèles, réunis à l'église par le son des cloches, se rendent processionnellement au lieu de joie, en chantant les premières Vêpres de la nativité de saint Jean-Baptiste ou simplement l'antienne des premières Vêpres et le *Magnificat*.

En présence de la foule rangée autour du bûcher, le célébrant allume d'abord le feu de joie (c'est du moins ce qu'insinue le Rituel) et il procède ensuite à sa bénédiction avec les prières et les chants liturgiques, parmi lesquels se trouve l'hymne *Ut queant laxis...*

Après avoir joui du spectacle avec une pieuse allégresse et jeté aux échos les paroles d'un cantique en l'honneur de saint Jean-Baptiste, le peuple reviendrait à l'église en chantant les Litanies du Sacré-Cœur de Jésus, auquel est consacré le mois de juin, et recevrait la bénédiction du Très-Saint Sacrement qui clôture très heureusement toutes nos fêtes religieuses. "

LA DOUANE ET LES PUCES

La douane suisse vient de fixer un important point de droit international. A ses yeux, les puces ne rentrent pas dans l'article " comestibles " mais elles doivent être classées sous la rubrique " ménagerie ".

Le chef d'un bureau douanier du canton de Genève eut tout dernièrement à tarifer un petit colis dont la déclaration portait : " Puces apprivoisées. " Cruelle perplexité du bon Genevois. Il feuilleta son tarif et trouva que, précédemment, il avait eu à taxer un colis portant la désignation ; " Hanneçons. " Or, après une enquête, ledit colis de hanneçons avait été classé sous le chapitre " comestibles ".

Etait-ce le cas pour les insectes en litige ? — Non, s'est dit le judicieux enfant de l'Helvétie. Non seulement nous ne mangeons pas les puces ; mais ce sont elles, au contraire, qui nous dévorent.

Le chef douanier en référa à son supérieur hiérarchique. Celui-ci fit de même. Finalement, le litige fut porté à Berne. Après de laborieuses investigations dans les tarifs, on appliqua au colis en suspens la taxe de " ménagerie ".

Ainsi, nous sommes fixés : les puces même apprivoisées, sont, aux yeux de la douane, des animaux féroces. Jugement sage, et dont nous aurions tort de nous montrer piqués.